



Promenade à Lénault

Ça vaut le détour

L'église Notre-Dame

(Fermée au public)

L'édifice date principalement du XVI^e siècle mais des éléments de l'ancienne église romane sont encore visibles : l'ancien portail en plein cintre condamné et les maçonneries en arête de poisson ou en épi, technique très utilisée au XI^e siècle. En entrant dans l'église, vous découvrirez dans le chœur quatre pierres tombales du XVII^e siècle en granit, des membres de la famille Radulph, seigneurs de Lénault.



1

Le château

(Propriété privée)

Ancienne ferme du château seigneurial, transformée en résidence au XIX^e siècle. C'est aujourd'hui le restaurant la Table des 2 Ifs (ouvert le weekend en été).



2

La chapelle de Marsangle

(Fermée au public)

La chapelle Notre-Dame de la Pitié date probablement du Xe ou du XI^e siècle. Tombée en ruine, elle est restaurée au XVII^e siècle par M. Sébire, tabellion à Lénault.



3

Pour + d'infos

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE VIRE

27 Avenue de Verdun
Condé-sur-Noireau
14110 CONDÉ-EN-NORMANDIE
Tél. +33 (0)2 31 69 27 64
contact@paysdevire-tourisme.fr
www.paysdevire-normandie-tourisme.fr

Numéros utiles

Météo

32 50

En cas d'urgence

112 | secours à partir d'un portable



OT du Pays de Vire - A. Joubert

Informations complémentaires

flashcode

web

circuit
35

7,1 km
1h30

Parcours facile
140 m de dénivelé

Promenade à Lénault

Pratiques autorisées



OT du Pays de Vire - A. Joubert

SURICATE
Tous SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr



Calvados Attractivité
8 rue Renoir
14054 Caen cedex 4
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30
tourisme@calvados.fr

www.calvados-tourisme.com

Une mission du
Département du Calvados



Départ de Lénault

(commune nouvelle de Condé-en-Normandie)

Balilage

- bonne direction
- changement de direction
- mauvaise direction

Pas à pas

D Du parking de la salle des fêtes, se diriger vers l'église, puis prendre la première route à droite. 50 mètres plus loin, tourner à gauche devant le lavoir.

1 Traverser *le Hamel* en ignorant les voies de chaque côté. En arrivant au hameau de *la Saulnerie*, à la sortie du chemin, prendre à gauche, puis de nouveau à gauche sur la voie goudronnée. Au prochain carrefour prendre à droite. Continuer sur le chemin.

2 À la sortie du chemin, emprunter la route à droite sur quelques mètres, puis bifurquer à gauche en direction de Pontécoulant. Après 300 mètres, quitter la voie goudronnée, pour emprunter à gauche le chemin qui s'élève.

3 Au croisement des chemins, prendre celui de droite. Après avoir obliqué à gauche, passer le village *le Hamelet* et prendre ensuite la voie goudronnée en face. La route devient un sentier.

4 Couper la route (D166b) et prendre le chemin ombragé en face. À la sortie du chemin, tourner à gauche. Continuer tout droit sur la voie goudronnée jusqu'au bourg de Lénault.

